



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du Général P. CAILLE – 11 Février 2021

A tous les membres de l'UNP

Le virus est toujours là. Nous devons nous habituer à vivre avec. Cela veut dire :

- Prendre les précautions voulues pour préserver nos effectifs
- Adopter de nouvelles procédures pour continuer à faire vivre nos sections (il revient à chacune d'entre elles d'imaginer les voies et moyens pour permettre à nos membres de rester en contact, pour réaliser les assemblées générales, pour prévoir des activités adaptées au contexte.
- Maintenir nos activités : cérémonies, accompagnement ultime des camarades, visite aux isolés, présence auprès des unités d'active, etc...

Mais la vie continue. Ainsi nous avons eu ce mois-ci **la parution du rapport STORA**. Je vous avais parlé de ce dossier dans mes communications. Monsieur STORA avait été reçu par le Comité National d'Entente qui lui avait fait part de la position des anciens combattants.

Il peut sembler légitime de se poser la question de la pertinence de ce rapport qui va rouvrir des plaies non encore cicatrisées alors qu'une des parties concernées semble mettre des conditions à toute réconciliation. Ce rapport est celui de Monsieur STORA qui en avait reçu le mandat du Président de la République. Sa lecture montre que nos craintes n'étaient pas infondées. Même si on pouvait s'attendre à des positions plus tranchées, on regrettera nombre d'approximations, d'oublis, voulus ou non, d'approches fondées sur une position apparaissant partisane.

Ceci est regrettable car si ce rapport n'engage que son auteur, par son existence il figurera parmi les références pour les générations futures, et pour ceux qui veulent réécrire l'Histoire ; c'est déjà le cas avec quelques universitaires qui considèrent ce rapport comme un document totalement neutre et objectif.

En fait, ce qui est important est ce que le président de la République fera de ce rapport. Or, certaines des 22 préconisations sont totalement déplacées, inacceptables, susceptibles de conforter le déséquilibre dans la considération des responsabilités respectives, et surtout propice à la relance de controverses inopportunes (pour le moins). L'UNP demeure vigilante pour l'avenir et fera entendre sa voix à travers le Comité National d'Entente dont la notoriété (représentant 60 associations et un million de membres et leurs familles) et la mesure crédibilisent nos positions aux yeux des décideurs politiques.

Et pour en finir avec les basses affaires, vous devez savoir que les présidents de section ont été destinataires d'une lettre de **l'ex-président de section 640** ayant reçu une sanction à l'unanimité du Conseil d'Administration. Ce document, soubresaut **pathétique** d'un fautif aveuglé par la rage de ne pas être compris dans sa démarche nuisant à l'image des paras et de l'UNP, confirme hélas le bien-fondé des décisions prises. Pour fâcheux qu'il soit cet incident, qui est déjà du passé, n'empêchera pas l'UNP de se consacrer à ses objectifs rappelés plus haut. Le Secrétaire Général se tient à la disposition de ceux qui souhaitent éventuellement davantage d'informations.

Continuons donc, tous ensemble et dans un souci d'Union, notre marche vers plus de solidarité et de grandeur pour le renom des parachutistes et le souvenir de nos Anciens !

Le général (2S) Patrice CAILLE, président de l'UNP